



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

Convocation à la réunion faite le 21 juillet 2026

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, ROCHE Christine

ABSENTS : MM. JOSSERAND Clara (pouvoir donné à DIDIER Guy), CARRAZ Christelle (pouvoir donné à ROCHE Christine), POSTIC Camille (pouvoir donné à BAUDRAY Fabrice), CHARPIN Sandrine, MORELON David

Secrétaire de séance : Mme ROCHE Christine

Conseillers en exercice : 11

Présents : 06

Votants : 09

N° Délibération	Thème	Objet	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
2026-60	Commande publique	Réhabilitation de l'office de tourisme – attribution du marché des lots 1 à 9 – autorisation de signature du marché des lots 1 à 9 au Maire	APPROUVE , conformément à l'analyse des offres du Maître d'Œuvre, les marchés à passer, aux conditions tarifaires énoncées ci-dessus et précisées dans le marché, avec le candidat CBE MENUISERIE pour le lot 1, avec le candidat YASAR PIERRES pour le lot 2 ; avec le candidat SONZOGNI FRERES pour le lot 3 ; avec le candidat BURROT SARL pour le lot 4 ; avec le candidat APM pour le lot 5 ; avec le candidat BELLET INDUSTRIE pour le lot 6 ; avec le candidat ACAF pour le lot 7 ; avec le candidat GERMAIN ELECTRICITE pour le lot 8 ; avec le candidat ENERALPES pour le lot 9 ; AUTORISE Monsieur le Maire, ou à son suppléant de droit, à signer les marchés correspondants, les avenants éventuels ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération; INDIQUE que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget.
2026-61	Domaine et Patrimoine	Demande de Madame BALMAIN Alice et ses fils pour un échange de terrains	APPROUVE l'échange des terrains tels que présentés FIXE le prix au m ² des parcelles classées en zone Ua à 60 € et le prix au m ² de la parcelle classée en zone N à 3 €. PRECISE qu'un document d'arpentage sera établi afin de définir les superficies échangées des parcelles F1039 et F1659

			AUTORISE Monsieur le Maire à préparer tous les documents nécessaires à cet échange et à signer tout acte et documents s'y affèrent.
2026-62	Domaine et patrimoine	Demande de Mme et Mr DAVID Steeven pour l'achat d'une partie d'un terrain communal à Malcrozet	APPROUVE la vente d'une partie du terrain communal cadastré sous le n°545 section F lieu-dit Malcrozet FIXE le prix au m ² à 60 € PRECISE qu'un document d'arpentage sera établi afin de définir la superficie vendue AUTORISE Monsieur le Maire à préparer tous les documents nécessaires à cet échange et à signer tout acte et documents s'y affèrent.
A Saint Sorlin d'Arves, le 28 juillet 2026			Publié et affiché le 28 juillet 2026